

LES FORCES POLITIQUES

un pas important vers la détente internationale et invite tous les pays à adhérer à cet accord.

- Recommande que cet accord soit suivi et complété par d'autres pour aboutir à l'arrêt complet des expériences et à l'élimination totale des stocks d'armes nucléaires.

Résolution sur le Colonialisme, le Néo-Colonialisme et l'Impérialisme.

- Considérant — que le droit à l'indépendance et à la liberté est un droit fondamental et naturel de l'Homme;
 - que le colonialisme, régime honteux et inhumain, est la négation même des principes des Droits de l'Homme sanctionnés dans la Déclaration des Droits de l'Homme;
- Notant que ce régime a pour conséquence la dépersonnalisation mentale et l'aliénation culturelle;
- Constatant — la persistance de certains pays à maintenir leur domination en Afrique;
 - le caractère nominal de l'indépendance acquise par certains pays d'Afrique du fait qu'une colonisation nationale s'est substituée au colonialisme occidental;
- Considérant que le phénomène néo-colonialiste, consistant dans la perpétuation par des voies indirectes de la suprématie des anciennes métropoles, constitue un phénomène beaucoup plus dangereux que le colonialisme même;
- Constatant que l'impérialisme est un système d'exploitation économique et de domination politique et idéologique.

Le Deuxième Congrès de l'U.G.E.C. :

- Soutient de toutes ses forces l'action menée par les responsables des pays d'Afrique en vue de venir en aide à nos frères encore sous domination étrangère.
- Approuve totalement les mesures arrêtées par l'O.U.A. à ce sujet et demande leur mise en application rapide.
- Exhorte les mouvements de libération des pays dépendants à unir leurs forces afin que par une efficacité certaine ils puissent atteindre l'objectif final d'indépendance.
- Condamne toute association politique, économique ou militaire des pays africains avec leurs anciennes métropoles.
- Exprime sa solidarité aux Unions Nationales et aux peuples du monde luttant pour leur libération du joug de l'impérialisme, en vue de la construction d'une société libre de toute contrainte.
- Condamne les manœuvres sordides des impérialistes visant à isoler du reste du monde une population de 750 millions d'habitants de la Chine, et à empêcher son adhésion aux Nations Unies.

Sur Cuba.

Le Deuxième Congrès :

- Dénonce la tentative du gouvernement des Etats-Unis d'imposer par la force sur le peuple de Cuba un système socio-politique incompatible avec les aspirations du peuple, notamment par un blocus violant les lois internationales;
- Exprime sa solidarité avec la jeunesse et le peuple cubain dans leur détermination dans la défense du système qu'ils ont librement choisi;
- Invite le gouvernement des Etats-Unis à renoncer à toute tentative d'invasion de Cuba et à combattre tout groupe ayant les mêmes velléités.

LES INSTITUTIONS CENTRALES

Sur les territoires sous domination portugaise.

Le Deuxième Congrès des Etudiants congolais :

- constate que le phénomène colonial, sous sa forme la plus ignoble et la plus criminelle, trouve son illustration la plus éclatante dans l'oppression instituée par le Portugal sur une partie de l'Afrique (Angola, Mozambique, Cap-Vert, Guinée et autres territoires sous domination portugaise);
- condamne de la manière la plus énergique la barbarie du Portugal sur ces territoires et son refus de reconnaître le droit d'autodétermination aux peuples de ces pays;
- condamne les puissances de l'OTAN qui envoient des armes au gouvernement fasciste de Salazar;
- invite tous les pays à s'abstenir d'envoyer des armes au gouvernement fasciste de Salazar;
- demande à tous les gouvernements de rompre les relations diplomatiques et commerciales avec le Portugal à l'instar de certains pays africains;
- affirme sa foi inébranlable dans la victoire finale de ces pays.

Motion demandant au gouvernement congolais la proclamation de Patrice Lumumba Emery héros national et l'érection dans la capitale d'un grand monument à sa mémoire.

- Vu l'action déterminante de feu Patrice Lumumba dans la lutte du peuple congolais contre le régime colonial;
- Considérant que Patrice Lumumba, chef du premier gouvernement congolais fut le leader le plus remarquable dans la lutte du vaillant peuple congolais contre les forces colonialistes, et un artisan de la première heure de l'indépendance nationale;
- Considérant que sa lutte glorieuse pour la liberté du peuple congolais a été contrecarrée par des éléments inconscients, assoiffés de pouvoir, fils indignes de ce pays et par le bloc impérialiste;
- Considérant que Patrice Lumumba a été lâchement assassiné par ses propres frères, laquais des forces impérialistes, monopolistes, financières, qui veulent bâtir leur richesse sur le sang du peuple congolais;
- Considérant que la disparition de Lumumba a été fortement ressentie au Congo comme dans l'Afrique tout entière;
- Etant donné le refus du gouvernement de commémorer l'illustre nationaliste, le premier des premiers ministres congolais;

LE DEUXIEME CONGRES NATIONAL DES ETUDIANTS CONGOLAIS

- S'incline devant la mémoire du noble et digne fils de ce pays;
- Décide de commémorer le 17 janvier la mort de Patrice Lumumba;
- Recommande au gouvernement congolais de proclamer Patrice Emery Lumumba « Héros National » et exige qu'un grand monument soit érigé dans la capitale;
- Exige la création immédiate d'une commission chargée de déterminer les circonstances exactes de la mort du chef du premier gouvernement congolais et de ses compagnons (Okito et Mpolo);
- Exige que les assassins de Lumumba et autres responsables de sa mort soient châtiés.

Motion stigmatisant l'action politique des commissaires généraux.

- Etant donné que la prise de pouvoir par les commissaires généraux s'est effectuée dans des conditions illégales;

LES FORCES POLITIQUES

- Etant donné que les commissaires généraux ont aggravé la crise congolaise par des prises de position partisans;
- Etant donné que les commissaires généraux étaient téléguidés par des puissances étrangères intéressées à la sécession katanangaise et opposées à l'intégrité territoriale du Congo;
- Etant donné que ces commissaires généraux sont en partie responsables de l'assassinat du leader congolais, le HEROS NATIONAL Patrice LUMUMBA et de certains autres patriotes congolais morts pendant la crise que nous connaissons encore;
- Regrettant le fait que malgré leur formation, les commissaires généraux n'aient pu donner ce que le peuple congolais aurait attendu d'eux;
- Vu que le comportement des commissaires généraux a discrédité toute la classe intellectuelle congolaise;
- Vu qu'il est temps de dissocier les Etudiants et la jeunesse congolaise de l'action des commissaires généraux.

L'U.G.E.C. dénonce, devant l'opinion nationale et internationale, l'action néfaste des commissaires généraux dont elle se désolidarise, invite la jeunesse congolaise et plus particulièrement les étudiants à ne pas imiter leur exemple et dès maintenant à se montrer plus patriotes qu'eux.

Nd/P.

Motion en faveur des travailleurs congolais.

Ayant constaté que les hommes politiques n'ont pas tenu leurs promesses électorales d'améliorer les conditions de vie des travailleurs congolais et se moquent de leur sort;

Ayant constaté que les hommes politiques actuels s'occupent avant tout de leurs intérêts personnels au détriment du peuple qui les avait élus, faisant ainsi la honte et le malheur de nos populations;

Vu la manœuvre gouvernementale qui consiste à tromper l'opinion ouvrière par des augmentations apparentes du minimum légal, sans prendre des mesures parallèles en vue d'accroître le pouvoir d'achat réel par une réduction du mouvement cumulatif de l'inflation.

LE DEUXIEME CONGRES DE L'U.G.E.C., FIDELE A SA DEVISE :
« TOUT POUR LE PEUPLE ET SA REVOLUTION »,

— affirme solennellement sa solidarité inébranlable avec les travailleurs congolais pour combattre toute injustice sociale dont ils sont victimes de la part de la « caste des privilégiés de l'indépendance »;

— déplore l'insouciance du Parlement à l'égard des masses ouvrières, laquelle insouciance s'est manifestée par le refus des parlementaires de voter la loi d'Austérité;

— condamne formellement la politique du Gouvernement vis-à-vis du mouvement ouvrier, politique ayant comme objectif l'étouffement de ce mouvement par l'emprisonnement des leaders syndicaux;

— invite le peuple congolais à ne plus permettre le retour au pouvoir de ces bourgeois qui l'ont trahi, quels que soient leurs slogans flamboyants lors de la prochaine campagne électorale, et de ne porter au pouvoir que les éléments capables, honnêtes et prêts à servir la masse.

Nationalisation de l'enseignement supérieur.

Commission d'enseignement.

- Attendu que la dualité entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel

LES INSTITUTIONS CENTRALES

comporte des résonnances idéologiques historiques et divisionnistes étrangères et non conformes à l'esprit national,

— Attendu que l'État est le seul organe susceptible de remplir cette fonction d'harmonisation de nos richesses humaines et matérielles.

— Attendu que la réalisation des aspirations et des besoins des populations congolaises nécessite une fonction englobante et polarisante guidée par le bien commun,

Les étudiants congolais, réunis en II^e congrès, recommandent la nationalisation de l'enseignement supérieur.

Industrie.

— Considérant qu'un pays ne peut accéder au rang de puissance économique sans un développement industriel préalable;

— Vu l'immense potentiel économique favorable à l'érection d'une industrie aussi bien lourde que légère : notamment l'existence des ressources minérales, la possibilité d'installation des centrales hydro-électriques...

— Vu que cette industrialisation constitue la base d'une prospérité économique partant de l'amélioration du niveau de vie des nationaux et qu'elle est le garant d'une indépendance nationale véritable; surtout si elle est contrôlée par l'État;

L'U.G.E.C. propose :

— la participation de l'État dans l'avoir social des entreprises tenant les secteurs clés de la vie économique pour un minimum de 50 %; pour les entreprises existantes — recouvrer le droit d'héritier de l'ancien régime par le règlement immédiat du contentieux belgo-congolais;

— l'appropriation d'office par l'État des réserves de ces sociétés et leur conversion en actions représentant la participation de l'État à leur capital; et au besoin, l'appropriation d'une partie du capital;

— pour les entreprises nouvelles : création par l'État des entreprises d'utilité publique (énergie, transports, industrie lourde);

— création, par l'initiative de l'État (participation si possible de privés), de nouvelles industries de transformation des produits locaux;

— planification en vue de coordonner les divers efforts de production industrielle;

— favoriser, à l'époque de transition, l'établissement des sociétés qui acceptent le principe de participation de l'État au capital sur la base « fifty-fifty »; la participation de l'État pouvant être constituée par un prêt de ces sociétés (SOCIR). Que toutes les entreprises existantes ou à créer s'engagent à former dans un délai le plus rapproché le personnel congolais de toute catégorie dans le domaine de leurs activités respectives.

Union Minière.

— Vu le rôle néfaste joué par l'Union Minière dans les événements de juillet 1960 et leur prolongement;

— Vu la mainmise de ce colosse capitaliste étranger sur la politique sécessionniste des séparatistes katangais;

— Etant donné la vocation socialiste du peuple congolais;

— Jaloux de la souveraineté et de l'intégrité de notre pays;

Nous, étudiants congolais, réunis au sein de l'U.G.E.C., exigeons la nationalisation totale et immédiate de l'Union Minière.

LES FORCES POLITIQUES

Intégration internationale : Communauté Economique Européenne.

Etant donné que les rapports qui existent entre les membres de l'Europe des six et les pays en voie de développement ne sont autre chose que les prolongements des rapports entre exploitants et exploités mais sous des formes nouvelles;

Sachant bien que notre pays ne pourra échapper à leur tutelle qu'à la condition d'acquérir une indépendance économique, sans laquelle l'indépendance politique est un leurre;

Vu que la C.E.E. est une association des pays industrialisés trouvant un débouché naturel en Afrique et que de ce fait elle ne peut favoriser la naissance d'une industrie dans notre pays ou dans d'autres pays africains;

Les étudiants congolais sont convaincus et même persuadés que cette association du Congo au Marché Commun Européen ne peut être définitive, ni très prolongée et EXIGENT le retrait accéléré du Congo de la C.E.E.

Impérialisme des U.S.A. au Congo. (Motion adoptée à l'unanimité.)

- Considérant que la pénétration américaine au Congo s'est opérée de manière systématique ces dernières années;
 - Considérant que les Etats-Unis se sont servis de l'ONU comme instrument d'infiltration et d'influence américaine au Congo;
 - Considérant que l'aide économique intéressée des USA au Congo n'est autre chose qu'une forme hypocrite et masquée de néo-colonialisme et d'impérialisme;
 - Considérant que l'aide économique américaine risque d'entraîner le Congo dans une situation de dépendance;
 - Considérant que cette aide a déjà aliéné le Gouvernement Congolais;
 - Considérant que les Etats-Unis veulent répéter au Congo l'expérience de leur impérialisme en Amérique Latine;
- Les étudiants congolais réunis en Congrès :
- Condamnent l'impérialisme des USA et l'immixtion de leur AMBASSADE DANS LES AFFAIRES INTERIEURES DU CONGO;
 - EXIGENT QUE LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS SE DEBARRASSE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE DE CET IMPERIALISME;
 - DEMANDENT QUE, CONFORMEMENT A SA POLITIQUE DE NEUTRALISME POSITIF, LE CONGO DIVERSIFIE LES SOURCES DE L'ASSISTANCE ETRANGERE;
 - SONT D'AVIS QU'UNE AIDE DES PAYS SOCIALISTES CONTRIBUERA A EQUILIBRER LES FORCES.

CULTURE.

Désireux de conserver notre liberté, de résister à l'assimilation étrangère, de développer notre originalité devant le danger d'un impérialisme culturel extérieur, le Congrès recommande vivement :

- a) de réhabiliter nos valeurs traditionnelles méconnues par la colonisation, valeurs qui ont pour effet le renforcement des liens, la solidarité entre l'individu et le groupe restreint. Toutefois ces valeurs doivent être rigoureusement repensées et adaptées à l'évolution;
- b) d'encourager et de développer la pratique des arts décoratif et sculptural pour une promotion d'un style congolais;
- c) d'enseigner et d'encourager les danses, la musique des ancêtres pour la constitution d'une chorégraphie et d'une musique rénovées purement congolaises;

LES INSTITUTIONS CENTRALES

d) exige un costume traditionnel pour le Chef de l'Etat.

1. *Le Programme.*

Vu que le programme doit être élaboré en vue de la formation des enfants congolais et non en fonction des intérêts des enfants étrangers;

Soucieux de doter le peuple congolais d'un même enseignement;

Le II^e congrès de l'U.G.E.C. demande :

- a) d'uniformiser l'enseignement;
- b) de condamner toute existence des écoles consulaires.

2. *La langue.*

Vu la diversité des langues congolaises actuellement;

Vu la grande étendue du pays;

Le II^e congrès de l'U.G.E.C. demande qu'au niveau

- 1^o primaire : la langue congolaise locale qui se justifie par son importance linguistique soit enseignée conjointement au français.
- 2^o secondaire : pour la conservation intacte du patrimoine national, pour le besoin de l'unité politique, culturelle, linguistique,

Le II^e congrès de l'U.G.E.C. formule le vœu de voir le Gouvernement charger une commission d'experts de déterminer **une langue congolaise commune** qu'il faudrait enseigner dans toutes les écoles secondaires congolaises.

3. *La littérature.*

Le congrès souhaite en outre :

- 1) de promouvoir l'enseignement de la littérature négro-africaine;
- 2) qu'il soit créé un centre culturel où tous les éléments de la culture congolaise seront puisés : la sculpture, la danse, la musique, etc... et le congrès manifeste sa volonté déterminée de **recupérer le Musée de Tervuren** en tant que patrimoine national congolais.

4. *L'histoire.*

Le II^e congrès recommande d'enseigner l'histoire en fonction des réalités congolaises.

Conférence de Presse de l'U.G.E.C. concernant un « certain » remaniement ministériel (août 1963).

Messieurs les Représentants de la Presse,

Le II^e Congrès National de l'Union Générale des Etudiants Congolais réuni à Léopoldville du 4 au 11 août a comme objectif essentiel de définir le Congo tel que nous voulons qu'il soit et non comme les étrangers veulent qu'il soit. Ce Congrès a chargé le Bureau du Congrès ici présent de vous communiquer la position des Etudiants Congolais sur un des aspects des problèmes qui nous tiennent à cœur et ce, avant la fin même de nos travaux.

Ne vous attendez donc pas à ce que nous vous mettions au courant maintenant des résolutions du Congrès, étant donné qu'elles sont inconnues jusqu'à présent. Il incombera au Comité Exécutif National qui sera élu samedi de vous informer amplement à ce sujet.

Notre propos d'aujourd'hui se limitera au projet de remaniement ministériel qui couve depuis quelque temps dans les coulisses de la politique congolaise.

Nous assistons en effet depuis quelques jours à une intense campagne de presse orchestrée par des journaux occidentaux et par certaines radios occidentales, installées

LES FORCES POLITIQUES

au cœur de l'Afrique, campagne de presse destinée à réhabiliter aux yeux de l'opinion nationale des traîtres à la patrie.

D'autre part, selon des informations dont l'U.G.E.C. dispose, il s'avère que des puissances occultes sont en train de monter un nouveau gouvernement congolais, comprenant des sécessionnistes et des traîtres, dont toute l'activité politique avait pour objectif premier la négation même du Congo.

On allèguera sans doute qu'il s'agit là d'un simple remaniement ministériel comme on a l'habitude d'en faire au Congo, tous les deux mois.

C'est justement cette manœuvre que l'U.G.E.C. entend dénoncer en démystifiant une fois pour toutes le procédé machiavélique que l'on veut imposer à notre peuple.

Tout remaniement ministériel ne peut avoir que deux fondements valables. On remanie un gouvernement, soit pour augmenter sa représentativité, soit pour l'étoffer d'éléments compétents, susceptibles d'apporter une dose de technicité aux hommes politiques.

Or qu'en est-il du projet du nouveau remaniement ministériel ?

Un simple examen suffit pour dévoiler à l'observateur le moins averti que ce projet se fonde sur un calcul odieux, destiné à anesthésier le peuple congolais en le conditionnant pour une instabilité politique constante, de sorte que si le peuple congolais se choisissait un gouvernement démocratique et populaire, il paraisse normal qu'un tel gouvernement soit balayé par un coup d'État fasciste à l'instar de ce qui se passe en Amérique latine.

Les renégats que l'on veut introduire au Gouvernement congolais ne sont ni compétents ni populaires.

Le calcul machiavélique, que nous trouvons à la base de tous les remaniements des gouvernements Adoula tend à révéler à l'impérialisme quels sont les hommes maniables et quels sont ceux qui ne le sont pas, et qui, à ses yeux, sont à éliminer.

C'est parce que ces puissances néo-colonialistes souhaitent la perpétuation de la crise afin que le Congo continue à rester un théâtre international d'exploitation qu'elles écartent de la tête du pays des hommes compétents, ou des hommes ayant le soutien du peuple.

C'est ce qui explique la campagne de dénigrement des universitaires nationaux que l'on présente comme des inexpérimentés et des incompetents depuis le collège des commissaires généraux placés par eux dans le même but.

C'est ce qui explique les mesures prises contre les hommes qui ont la confiance du peuple afin qu'ils ne fassent pas leur campagne électorale. On empêche les uns de sortir de la ville de Léopoldville et aux autres on supprime le moyen de communiquer avec la masse, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement en prison.

C'est ce qui explique enfin la création insolite des partis cautionnés par l'étranger et qui n'ont aucun point commun avec le peuple.

A toutes ces manœuvres, l'U.G.E.C. dit un non catégorique et définitif. Elle tient à mettre en garde, par votre canal, l'opinion nationale et internationale contre les complots qui sont tramés contre le peuple congolais.

Les Etudiants Congolais suivent de très près le fonctionnement du régime politique congolais et sont résolus à mettre tout en œuvre pour faire échouer ces complots.

En conclusion, si jamais ces comploteurs parvenaient à exécuter leur projet, l'U.G.E.C., force vive de la nation, en collaboration avec toutes les forces progressistes,

LES INSTITUTIONS CENTRALES

est prête à prendre ses responsabilités pour asseoir un gouvernement démocratique et populaire.

Pour le Congrès,
Le Président du Bureau,
ILUNGA-KABONGO
André-Rodolphe.

(*Remarques Congolaises*, n° 23, 21 septembre 1963).

L'U.G.E.C. solidaire des syndicats.

C'est avec une vive émotion que les Etudiants Congolais viennent d'apprendre l'arrestation de leurs camarades de lutte les leaders syndicalistes Bo-Boliko, Siwa et Kithima, accusés d'atteinte à la Sécurité de l'Etat. Une fois de plus le Gouvernement de Monsieur Adoula vient de montrer au peuple congolais son véritable visage et son seul but : se cramponner au pouvoir, installer un régime fasciste et étouffer par tous les moyens la voix des porte-parole du peuple.

Pour avoir dénoncé publiquement la défaillance d'un Gouvernement impopulaire et pour avoir à l'exemple de l'U.G.E.C. exigé la formation immédiate d'un Gouvernement de Salut Public, seule planche de salut pour un peuple à la merci de politiciens corrompus, pour avoir enfin élevé la voix pour une juste cause, trois citoyens congolais viennent d'être arrêtés.

L'Union Générale des Etudiants Congolais est heureuse de constater que Monsieur Adoula est entraîné de prouver de façon éloquente que les libertés publiques bafouées par lui doivent être restaurées dans le plus bref délai, que le peuple congolais doit se défendre contre un régime qui l'opprime.

Le Chef de l'Etat qui a fait ses preuves de sagesse ne restera pas sourd aux cris de détresse de ceux qu'il a le devoir de protéger.

Le Parlement a été dissous et l'U.G.E.C. a applaudi. Mais elle n'a pas manqué d'attirer en son temps l'attention du Chef de la République sur le danger qui guettait notre pays s'il ne le débarrassait pas de l'équipe actuellement au pouvoir.

Aujourd'hui l'état d'exception est décrété sur toute l'étendue de la Ville de Léopoldville. La sécurité de l'Etat dont il est question est une sécurité d'individus. A ce compte, les Etudiants Congolais optent aussi pour la prison aux côtés des combattants, si c'est le prix de la liberté de tout un peuple.

Pour l'U.G.E.C.
Le Secrétaire à l'Information.
M. MALU Anatole.

(*Essor du Katanga*, 30 octobre 1963).

L'U.G.E.C. ne participera pas à la commission constitutionnelle.

Dans un communiqué remis à la presse, l'Union Générale des Etudiants Congolais a annoncé hier que, « suite à sa ligne de conduite tracée par son II^e congrès national qui a eu lieu à Léopoldville du 4 au 11 août 1963, l'U.G.E.C. a refusé de participer aux travaux de la commission constitutionnelle chargée de l'élaboration de la Constitution congolaise.

« Notre refus, dit le communiqué de l'U.G.E.C. s'explique du fait que tous les faits juridiques entourant cette commission sont illégaux ». Et l'U.G.E.C., fidèle aux principes démocratiques de la légalité, n'a pas voulu engager l'avenir de notre pays et celui de notre postérité dans une telle entreprise illégale appelée à disparaître dès que le Congo aura trouvé son équilibre politique, économique et social.

LES FORCES POLITIQUES

Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que le gouvernement est en train de mener une propagande de corruption auprès de certains étudiants et plus particulièrement les étudiants « bakongo » de Lovanium pour que ces derniers désavouent la position bien réfléchie et bien sage de l'U.G.E.C., et qu'ils puissent ainsi participer aux travaux de la commission constitutionnelle.

Nous voyons ici encore une fois de plus, le vrai visage du gouvernement anti-national de Monsieur Adoula, gouvernement que nous ne cessons de déclarer défaillant et qui, sans vergogne, essaie de diviser la seule institution congolaise qui symbolise encore l'unité du pays, à savoir, l'U.G.E.C.

C'est pourquoi l'U.G.E.C. dénonce publiquement avec la dernière énergie ces manœuvres extérieures dirigées contre les étudiants congolais visant à leur division au sein de l'U.G.E.C., et le gouvernement sera seul responsable de cette division qui mettra le pays dans une situation difficile.

L'U.G.E.C. est prête à prendre ses responsabilités si ces manœuvres ne prenaient pas fin immédiatement. Toutes nos sections étrangères sont d'ailleurs averties et elles nous ont assurés de leur entière solidarité dans le cas où le gouvernement engagerait une épreuve de force contre les étudiants.

D'autre part, l'U.G.E.C. met en garde tous les étudiants devant ces manœuvres des forces occultes et leur rappelle la devise de l'U.G.E.C. « Tout pour le peuple et sa révolution ». Ils doivent se rappeler les obligations et devoirs qu'ils ont envers le peuple congolais qui, pendant plus de trois ans, croupit dans la misère la plus noire.

Pour l'U.G.E.C., participer aux travaux de cette commission équivaut à une trahison envers la nation et entraînera pour ces étudiants une sanction de la part de la grande masse d'étudiants congolais qui luttent avec courage derrière le Comité Exécutif National pour que vive la paix, la justice et la légalité dans ce pays qui fut jadis un des plus prospères de l'Afrique.

Nous lançons un vibrant appel de conscience à tous les étudiants et à toutes les forces vives du pays pour soutenir la position de l'U.G.E.C., position qui a été mûrement réfléchie. Les renseignements concernant notre position peuvent être obtenus auprès des membres du Comité Exécutif National.

L'U.G.E.C. estime que la Constitution, pierre de base qui devra régir nos institutions ne doit pas, dès le départ, être discutée du point de vue de la légalité, car les étrangers — ennemis de ce pays — qui encouragent de pareilles initiatives sont les premiers à les contester dès que ces initiatives ne jouent plus à leur faveur. Le cas Cassart est encore tout frais dans nos têtes.

(Sé)

Pour le Comité Exécutif National
André N'KANZA-DOLUMINGU
Secrétaire aux Affaires Nationales, absent,
Anatole MALU.

(*Le Courrier d'Afrique*, 31 décembre 1963).

§ 4. LES MAQUIS DU KWILU (1)

L'action de P. Mulele apparaît inséparable du contexte ethnique et

(1) Cfr. — « Les événements du Kwilu », par A.R. Ilunga et B. Kalonji, *Etudes Congolaises*, mars 1964, pp. 1-21.

— « Le Kwilu : De la lutte pour l'indépendance à la rébellion muleliste, 1959-1964 » *Courrier Africain* du C.R.I.S.P., n° 31 et suivants.

LES INSTITUTIONS CENTRALES

politique dans la province du Kwilu. Celle-ci comprend de multiples groupes ethniques (Bambunda, Bapende, Bambala, Bayanzi, Basuku, etc.), coiffés par un parti majoritaire à tendance nationaliste (le P.S.A.) mais divisé en deux factions (aile Gizenga et aile Kamitatu).

P. Mulele, ancien secrétaire général du P.S.A., ministre de l'Éducation dans le gouvernement Lumumba, fut ensuite le représentant au Caire du gouvernement Gizenga. C'est de là qu'il partit dans les pays de l'Est, et notamment en Chine Populaire.

Après la fin du régime de Stanleyville, il ne regagna pas Léopoldville. Ce n'est qu'en juillet-août 1963 que l'on signale son retour au Congo pour former les cadres devant servir aux maquis du Kwilu.

La rébellion muleliste s'étendit rapidement car elle trouvait un terrain préparé :

- malaise politique entre le gouvernement (1) et les populations pro-gizengistes défavorisées;
- emprisonnement prolongé de Gizenga;
- répression militaire brutale;
- longue préparation de l'action de Mulele.

Quels étaient les buts de P. Mulele ? Il voulait contrôler le Kwilu, puis, progressivement, s'emparer du pouvoir à l'échelle du Congo et y installer un régime révolutionnaire, socialiste, populaire. Les méthodes constituaient quelque chose de nouveau au Congo : guérillas révolutionnaires, par des partisans appuyés sur le peuple et s'inspirant des techniques de Mao-Tse-Toung.

Partis des préfectures de Gungu (tribu des Bapende dont Gizenga est originaire) et d'Idiofa (tribu des Bambunda dont provient Mulele), les maquis s'étendirent dans certains secteurs du Kwango, du Kasai et du Lac Léopold II.

Les réactions des autorités se situèrent d'abord au niveau du gouvernement provincial du Kwilu; celui-ci décida, en septembre 1963, d'organiser des expéditions militaires vers les régions troublées, de mener une campagne d'information dirigée par le président Leta, de mettre à prix la tête de Mulele.

Ces mesures furent inefficaces et M. Leta sollicita alors l'intervention du gouvernement central.

Celui-ci, au début de 1964, envoya des renforts militaires et décréta